

PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4006-HABR2**Objectif de la formation :**

La formation théorique et pratique au risque électrique :

- assure l'acquisition et la compréhension des prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser
- permet d'assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- permet à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- permet à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opérations hors de sa capacité ni des compétences qui lui sont reconnues

Public concerné :

Toute personne chargée d'interventions BT élémentaires* :

- Remplacement à l'identique d'un fusible
- Remplacement à l'identique d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant ou d'un interrupteur
- Raccordement d'un matériel à un circuit en attente
- Réarmement d'un dispositif de protection dans un environnement qui garantit la sécurité de l'opérateur

Exemple de professions : gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre, etc.

* Ces opérations doivent être réalisées dans les limites des interventions BT élémentaires définies dans la norme NF C 18-510

Prérequis :

- Avoir suivi une habilitation initiale similaire depuis moins de 3 ans
- Lire, parler et comprendre le français

Lors de la formation, les stagiaires doivent impérativement se munir des EPI suivants pour les travaux pratiques :

- Chaussures de sécurité (NF EN 50321:2018)
- Vêtement de travail (NF EN 50286, NF EN 61482-2)
- Gants isolants 1000 V (NF EN 60903)
- Casque avec visière de protection (NF EN 50365 + NF EN 166)

Modalités d'accès à la formation :

- Présentiel
- Effectif : 3 personnes minimum / 8 personnes maximum
- Accessibilité : nous consulter
- Dates des sessions : nous consulter

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Acquérir et comprendre les prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser, et savoir les mettre oeuvre
- Etre capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des



Habilitation électrique / Recyclage : BS, BE Manoeuvre

Formation en vue d'une habilitation

Formation recyclage

Chargé d'intervention

Durée : 10,5 heures (1,5 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4006-HABR2

principes généraux de prévention

- Permettre à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- Permettre à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opération hors de sa capacité et des compétences qui lui sont reconnues.
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Moyens et supports pédagogiques

- Supports visuels sur écran pour les parties théoriques
- Mise en situation des participants

Démarche et modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre stagiaires
- Exercices pratiques

Programme de la formation :

- Electricité : principes de base
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Les différentes sources électriques
 - Les installations de basse et haute tension
- Risque électrique
 - Danger de l'électricité
 - Zones à risque électrique
- Prévention du risque électrique
 - Norme NF C18-510
 - Habilitations : niveaux, limites d'interventions
 - Moyens de protection
 - Zone de travail, balisage
 - Documents d'accès, etc.
 - Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Lieu de la formation

131 rue de Charpenay

69210 Lentilly

Possibilité de réaliser en intra-entreprise

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Contrôle individuel des connaissances à l'aide d'un QCM
- Evaluation des savoir-faire lors d'une mise en situation réelle

Documents délivrés après la formation

Avis relatif aux aptitudes du stagiaire à être habilité adressé à l'employeur

Certificat de réalisation

Recyclage

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A

	Habilitation électrique / Recyclage : BS, BE Manoeuvre Formation en vue d'une habilitation	
Formation recyclage	Chargé d'intervention	Durée : 10,5 heures (1,5 jours)
PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4006-HABR2		

Périodicité de recyclage recommandée selon la norme NF C18-510 : 3 ans

Formateurs :

Formateur expert en prévention du risque électrique

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
 contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
 SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A